

ANNEXE 2

Modèle de formulaire pour la déclaration en vue d'une publication sur le site internet de chaque commune

Déclaration faite en exécution de l'article 7, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Nom : Kolchory

Prénom : Carine

Numéro national :

Adresse : 1150 Bruxelles

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) ¹

MANDATS
Echevine
Membre du CA/AG de la SISP « En Bord de Soignes »
Membre du CA/AG de « Brulabo SCRL »
Vice-présidente de l'asbl « Wolugraphic »
Vice-présidente de l'asbl « Cap Famille »
Membre du CA/AG de « Tout pour ton sourire »
Membre de l'AG de « Le Coup de Pouce de Woluwe-Saint-Pierre »
Membre de l'AG représentant la commune à « Alliance bruxelloise coopérative, sclr (ABC) »
Secrétaire du CA/membre de l'AG de l'asbl Timber
FONCTIONS
Présidente de l' AIS « Le Relais »
Présidente de l'asbl « STJ »
Présidente du Conseil consultatif de la Personne en situation de handicap (CCPSH)
Membre représentant le Collège au Conseil consultatif communal des aînés (CCCA)
Membre représentant la commune au comité de concertation commune/CPAS
FONCTIONS DÉRIVÉES

¹ y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er} 5, et les rémunérations 6 perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) 7 pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration 8

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5 ^{ème} tiret	MONTANTS
Employée	De 1.001 à 5.000 € brut/mois
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 02 octobre 2024

Nombre d'annexes : 3

Signature

⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.

**DOCUMENT FISCAL INDIVIDUEL
ANNEE 2023**

COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 Woluwe-Saint-Pierre

Ce document n'est pas un document officiel.
Il vous sert à remplir votre déclaration fiscale.

Date de l'entrée ?
Date de la sortie :

N° national :
Date de naissance

CONFIDENTIEL *000000001*

Mme Carine KOLCHORY
(Code destination : 0260)

1150 Woluwe-Saint-Pierre
Belgique

FICHE DE REMUNERATIONS N° 281.10

N° : 374		Montant en EUR
6		
Rémunérations (autres que visées sous 10, 11a et 12a) :		
a) Rémunérations		64.976,05
TOTAL (6a + 6b + 6c + 6d, 1. + 6d, 2. + 6e) :	250	64.976,05 ✓
21		
Précompte professionnel		
a) calculé sur les revenus reçus de l'employeur		21.553,06
Total	286	21.553,06 ✓

000000001

0000000001
0000000000
0000000000
0000000000
0000000000